

Modalités sanitaires et de fonctionnement

Ces mesures simples mais rigoureuses peuvent être assouplies ou renforcées en fonction des directives nationales.

Elles viennent compléter le règlement intérieur du club à partir du 1^{er}/06/2020.

1. L'accueil

Merci de **respecter votre horaire de RV** afin de réduire le nombre de personnes au même endroit. A l'entrée, après consultation de l'affichage, longer le **fléchage bleu pour l'accueil** qui se fait à l'extérieur devant le bureau. **Vous y trouverez : - le nom du cheval / poney - le nom du moniteur - le lieu et l'horaire du cours** (les créneaux horaires sont espacés et les cours sont en décalé pour éviter les croisements). Les accompagnateurs (ami, parent, chauffeur..) ne sont pas admis au-delà de l'accueil sauf en période creuse, sur RV et avec accord des responsables ; exception pour les cavaliers les plus jeunes qui doivent impérativement être accompagnés par un adulte pour aider au respect des gestes barrières et à la monte. L'accès aux cours, aux carrières s'effectue en longeant le fléchage bleu.

L'accès au box, sellerie, magasin est strictement limité au personnel et aux cavaliers propriétaires.

L'accès aux tables, chaises, petite ferme est soumis à accord du personnel qui assure l'intendance.

Le club house est fermé pour le moment. L'accès aux blocs sanitaires est limité à une personne à la fois.

Chacun doit quitter le club dès la fin du cours ou de la promenade en longeant le **fléchage rouge pour la sortie**.

2. Le matériel

Toute personne pénétrant à La Ferme Equestre doit respecter les règles de distanciation sociale et doit être équipée :

- d'un **masque** ajusté - de **gel** ou de **solution désinfectante** à utiliser à l'entrée de la Ferme, puis avant et après le cours - de **lingettes** ou d'un **petit chiffon lavable** - les gants épais sont déconseillés (il vaut mieux se laver/désinfecter les mains avant et après le cours ou bien, préférer des gants jetables ou des gants fins lavables)
- d'un **petit sachet** plastique ou autre pour placer lingette, charlotte, mouchoir, masque, gants usagés, déchets divers... à fermer correctement et à **remporter dans votre poubelle personnelle**

Les chevaux et les poneys du club sont déjà sellés et attachés à l'extérieur ; le matériel de harnachement doit être désinfecté entre chaque usage par les cavaliers moyens et confirmés conseillés par l'enseignant ; geste effectué par l'accompagnateur aidé par le moniteur pour les plus jeunes et les débutants.

Les cavaliers doivent utiliser leur matériel personnel (bombe, cravache...) aucun prêt ne sera possible sauf pour les passagers à qui on remettra une charlotte jetable.

Il est demandé de ne pas apporter d'objet autre que le matériel nécessaire à votre cours ou à l'activité prévue.

Seul le personnel peut toucher le matériel de pansage ou le matériel pédagogique du club (longe, chambrière, barres d'obstacle, chandeliers..).

3. Infos supplémentaires propriétaires

En plus des modalités générales, les cavaliers propriétaires doivent assurer la désinfection de leur matériel, de la porte du box, avant et après chaque utilisation. Il est impératif de retirer tout ce qui n'est pas indispensable à la monte et si possible d'emporter tout son matériel y compris selle et filet pour limiter les interactions à la sellerie. Si nécessaire, l'accès à la sellerie est limité à une personne à la fois. Les soins et le harnachement du cheval doit s'effectuer à l'intérieur du box.

4. Administratif et encaissement

Tout accès est sur RV avec **réservation** soit par téléphone ou par mail ou par rubrique « contact » du site.

Pour les paiements, prévoir un virement bancaire et envoyer / apporter l'ordre de virement si demandé, ou l'appoint en espèces dans une enveloppe ouverte. **Merci pour votre collaboration.**

Ne pas vous déplacer si vous avez de la fièvre ! Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations et surtout chevaux, poneys et nous-mêmes sommes heureux de vous retrouver ; et **bonnes chevauchées !**